

# *RSA, migrants, burkini...* DÉMAGOGIE ÇA SUFFIT!

Des positions à tout va sur le burkini, en passant par les contre-vérités sur les aides sociales ou encore la question des migrants, la démagogie s'invite sans vergogne sous les feux de la rampe à quelques mois de l'élection présidentielle. L'occasion pour *Le Jas* de rappeler quelques vérités afin de pouvoir ouvrir un débat constructif et serein.

PAR CHRISTOPHE ROBERT

## AIDES SOCIALES : SURENCHÈRE DANS L'INTOX

Depuis plusieurs années, il est de bon ton de montrer du doigt une prétendue "France des assistés" en brandissant des chiffres souvent aussi loufoques que démagogiques. Des informations relayées aussi bien sur les réseaux sociaux que par certains médias grand public en mal de sensation. *Résistance républicaine*, *Fdsouche* ou encore *Riposte laïque*, nombreux sont les sites qui distillent sur Facebook et Twitter des contre-vérités aussi racoleuses que nauséabondes. À l'instar de l'édifiante prétendue "Histoire vraie de Monsieur Mohamed" qui, avec ses deux femmes et ses seize enfants, toucherait chaque mois grâce aux

aides publiques la modique somme de 9038,46 euros, sans travailler bien entendu. Chacun appréciera la précision du chiffre après la virgule, à la hauteur sans doute de la bêtise de l'auteur de ces calculs bidon. "La France championne du monde des prestations sociales", peut-on encore lire sur ces sites dont les articles sans concession sont "signés" par de délicats "éditorialistes" courageusement cachés derrière de prétentieux pseudos (Cyrano, Paul le poulpe...) ou encore de grands intellectuels comme Jean Roucas. Reste que, par-delà ces exemples caricaturaux, certains médias plus sérieux sont aussi tentés de suivre la voie de la démagogie et n'hésitent pas à titrer en Une de leur magazine "Enquête sur la France des assistés" (*Le Figaro magazine*), "Les assistés : comment la France les fabrique" (*Le Point*), ou encore "Ces

assistés qui ruinent la France” (*Valeurs actuelles*). Dans le même temps, de prétendus instituts comme l’Ifrap prétendent encore que “ne pas travailler peut rapporter autant qu’un Smic”. Difficile dans un tel contexte pour le grand public de se forger une opinion éclairée sur la question.

Et si le modèle social français reste certes encore perfectible, l’honnêteté consisterait cependant à rappeler quelques vérités, s’agissant en premier lieu de la concurrence entre minima sociaux et emploi. En 1995 déjà, l’Observatoire national de l’action sociale (Odas) démontrait qu’un bénéficiaire de minima sociaux ne pouvait gagner plus qu’un salarié au Smic, à l’exception de la situation spécifique d’un célibataire travaillant moins d’un mi-temps. Et depuis, bien des réformes ont été entreprises pour corriger le tir. En ce qui concerne la fraude, en février 2014, un rapport d’information parlementaire présenté par Yannick Vaugrenard au nom de la Délégation sénatoriale à la prospective a également remis les pendules à l’heure (*Comment enrayer le cycle de la pauvreté ? Osons la fraternité !*). “L’attribution des droits sociaux n’a rien d’automatique. Elle est soumise à des critères d’admissibilité, et des démarches administratives conditionnent l’ouverture et le renouvellement des droits”, rappelait à juste titre le sénateur, relativisant l’importance du phénomène de la fraude aux aides. Plus récemment, le coût de la fraude au RSA a été chiffré aux alentours de 100 millions d’euros. Un chiffre sans commune mesure avec les plus de 12 milliards d’euros du coût total du dispositif. Par ailleurs, est-il besoin de rappeler que près des deux tiers des ménages allocataires du RSA vivent en dessous du seuil de pauvreté ?

Autre vérité que passent volontairement sous silence les démagogues de tous bords, l’importance du phénomène dit du “non-recours”. Une renonciation aux droits qui concerne de très nombreux bénéficiaires théoriques de la plupart des aides (aides au logement, allocations familiales, RSA...). Rien que pour le RSA, les non-recourants représentaient, en 2011, 68 % de la population éligible à cette aide, soit une non-dépense chiffrée à plus de 5 milliards d’euros. Or, le non-recours n’est pas propre au RSA et il concerne bien d’autres dispositifs, qu’il s’agisse du domaine de la santé, du logement, de la formation, de l’insertion professionnelle, des prestations sociales financières, des services à la personne ou encore des services de garde de jeunes enfants. Ainsi, selon



l’Observatoire des non-recours aux droits et services (Odenore), ce sont chaque année près de 5 milliards d’euros de prestations familiales et de logement, 700 millions de couverture maladie universelle complémentaire (CMU C) ou encore 378 millions d’euros d’aide à l’acquisition d’une complémentaire santé (ACS) qui ne sont pas versés à leurs ayants droit. Autrement dit, le “non-recours” est bien plus important que la fraude. Mais surtout, il constitue une réalité qui dérange, comme le laisse entendre Philippe Warin, directeur de recherche au CNRS de Grenoble, président de l’Odenore : “Depuis 2002, nous rencontrons des élus qui préfèrent ne pas s’attaquer au problème car il y a un risque de faire exploser les budgets. C’est cynique mais réel.” Une réalité d’autant plus scandaleuse que la situation des plus pauvres a rarement été aussi inquiétante, comme en témoignent la plupart des associations de terrain.

## MIGRANTS : LE NAUFRAGE DE CALAIS

Même cynisme s’agissant des migrants. Alors que l’opinion publique française apparaît très partagée sur le sujet, combien sont les médias et les responsables politiques à mettre en lumière les exemples d’accueil réussis dans les familles ou encore l’incroyable élan de solidarité des bénévoles ? La démagogie consistant à n’évoquer que les démantèlements de camps et pointer du doigt les commerces qui y ont été mis en place porte en elle les germes d’une dangereuse dérive. Elle oublie surtout de rappeler, par exemple, qu’après avoir été interdit par les services de l’État, le camp de Grande-Synthe, mis en place à l’initiative de son maire Damien Carême, a finalement vu sa nécessité reconnue par l’État lui-même. De même,

le Tribunal administratif de Lille a débouté, le 12 août dernier, la préfecture du Pas-de-Calais qui souhaitait interdire tous les commerces informels dans la jungle de Calais. Reconnaisant que ces commerces ne bénéficiaient d'aucune autorisation administrative, le juge administratif a ainsi considéré que "ces épiceries, cafés, restaurants remplissent d'autres fonctions que l'alimentation des migrants qui vivent dans des conditions de précarité extrême et de total désœuvrement". De quoi susciter un nouvel élan démagogique de la part du maire FN d'Hénin-Beaumont, qui n'a pas hésité à pointer du doigt le "laxisme" et "l'angélisme" de la justice française qui, selon lui, "pratique désormais une préférence étrangère certaine et met à mal la sécurité".

Ces vérités sont loin d'être anecdotiques à rappeler car, à l'heure où une partie de la population rencontre aujourd'hui de réelles difficultés à accéder à un emploi ou à un logement, il ne s'agirait pas de laisser entendre que les migrants bénéficieraient d'un effort de mobilisation particulier au détriment des Français. "Les deux situations vont de pair et elles doivent être toutes les deux traitées au nom de la solidarité nationale", souligne à ce sujet Jérôme Vignon, Président de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion (ONPES), pour qui "il est essentiel de ne pas laisser penser à tort que l'on traite une urgence et pas l'autre". Et si l'on n'y prenait garde, les conséquences pourraient être fatales. En témoigne l'inquiétante montée du parti populiste *Alternative für Deutschland* (AfD) chez nos voisins allemands. Un parti qui, sur le seul discours démagogique anti-migrants, vient d'enregistrer une percée électorale sans précédent.

## NOYÉS DANS LE BURKINI

Enfin, c'est à croire que politiques et médias n'avaient rien d'autre à se mettre sous la dent cet été. Dans un contexte particulièrement tendu, plusieurs édiles ont décidé, par arrêté municipal, d'interdire sur leurs plages le port du "burkini" (contraction des mots "burka" et "bikini"). Un sujet suffisamment racoleur pour que tous les médias choisissent d'en faire leur affaire. Une plusieurs jours durant, alors que le phénomène concernait quelques dizaines d'individus tout au plus. Cannes, Villeneuve-Loubet, Sisco, Le Touquet, Cap d'Ail ou encore Leucate, une trentaine de communes au total ont ainsi adopté de telles mesures.

## MERKEL A RAISON

Mise en cause par l'extrême droite au sujet de sa politique à l'égard des migrants, Angela Merkel a pourtant raison, tant pour des raisons éthiques que démographiques et économiques. Tout d'abord, avec un taux de fécondité de 1,44 enfant par femme, la démographie n'assure pas le renouvellement des générations chez nos voisins. À l'horizon 2025, le vieillissement du pays pourrait poser de sérieux problèmes. Mais en outre, ce sont près de 600 000 bras qui font aujourd'hui défaut selon le patronat allemand. Et quand c'est de l'accueil des populations qu'il s'agit, la solidarité des villages est ouvertement soutenue par les responsables politiques locaux et régionaux, comme en Rhénanie Palatinat.

Validées par quelques juridictions administratives de première instance avant d'être soutenues par le Premier ministre, ces décisions devaient cependant passer sous les fourches caudines du Conseil d'État. Dans une ordonnance du 26 août 2016, les Sages du Palais royal ont finalement donné tort au maire de Villeneuve-Loubet en suspendant son arrêté. Motif ? "La tenue adoptée en vue de la baignade par certaines personnes" ne constituait pas, en l'espèce, de "risques de troubles à l'ordre public". Dans ce cadre, a estimé le Conseil d'État, "l'arrêté litigieux a porté une atteinte grave et manifestement illégale aux libertés fondamentales que sont la liberté d'aller et venir, la liberté de conscience et la liberté personnelle". Un rappel à l'ordre salvateur immédiatement salué par les défenseurs du droit et des libertés. En particulier La Ligue de l'enseignement, qui s'est déclarée "soulagée par cette décision, éloignée des polémiques politiques qui divisent plus qu'elles ne rassemblent, conforme au droit et à la protection des libertés individuelles".

Bien sûr, nul ne saurait cautionner le communautarisme sous une quelconque de ses formes. Reste qu'en mettant en valeur de la sorte quelques pratiques isolées, politiques et médias ne pouvaient pas mieux contribuer à stigmatiser une communauté dans son ensemble auprès du grand public sur le seul autel de la démagogie.

Ne nous y trompons pas, ces dérives nous invitent plus que jamais à ouvrir les yeux sur la mise en péril de notre modèle social et du lien social sans lequel notre pays ne saurait que vaciller voire s'effondrer s'il laissait à la démagogie cette place qu'elle ne saurait mériter. ■

# Questions à Jérôme Vignon

**Président de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES)**

*Le Jas : Des fausses idées sur les "assistés" en passant par les migrants, que vous inspire le climat actuel de démagogie que l'on observe tant dans le champ politique que dans celui des médias ?*

**Jérôme Vignon :** Ce qui me préoccupe aujourd'hui est le succès apparent auprès d'une partie de l'opinion publique de toutes ces interpellations démagogiques, qu'il s'agisse des arguments sans fondement que l'on a entendus lors du débat sur le Brexit, des solutions prétendument radicales face au phénomène des migrants à Calais ou encore de la situation des personnes pauvres et de leurs prétendus abus. Les démagogues sont des personnes intelligentes qui s'expriment sur le registre de l'imaginaire, des peurs et du fantasme. En répandant leurs fausses idées, ils répondent aux inquiétudes d'une partie de la population d'autant plus prête à entendre ces discours qu'elle ne veut pas être détrompée. Car il existe une forme de vulnérabilité de l'opinion publique en période de crise où les Français peuvent se montrer plus soupçonneux. Les difficultés qu'ils rencontrent ont tendance à les rendre moins solidaires, ce qui constitue un terreau fertile pour les propos démagogiques. Fort heureusement, une bonne partie de l'opinion publique n'est pas sensible à cette démagogie. Mais il n'en demeure pas moins que si l'on veut agir en citoyen contre ces dérives, il est indispensable de faire les mises au point qu'exige la recherche de la vérité tout en proposant un réel programme aux personnes qui peuvent se sentir anxieuses ou frustrées. Dans les affirmations démagogiques typiques, on entend ainsi que les pauvres seraient des assistés, ce qui est pourtant contredit par la réalité. En témoigne par exemple l'importance du phénomène du non recours. De même, le taux d'activité des pauvres est comparable à celui des non pauvres.

*Le Jas : Dans son récent rapport intitulé "L'invisibilité sociale : une responsabilité collective", l'ONPES pointe du doigt le rôle joué par les médias. Qu'est-ce à dire ?*

**J.V. :** Les médias jouent un rôle essentiel dans l'appréhension que peut se faire le grand public de la situation des personnes

pauvres ou de certains groupes particuliers, comme les migrants, les Roms ou encore les familles monoparentales. Leur image est conditionnée par ce qu'en disent, ou n'en disent pas, les médias, et plus particulièrement les médias audiovisuels. Ceux-ci sont trop souvent tentés de faire dans le sensationnalisme, pensant attirer la compassion en exhibant la pauvreté au travers d'exemples extrêmes dans lesquels les personnes en difficulté ne se reconnaissent absolument pas. Paradoxalement, ce ne sont pas les plus pauvres qui protestent le plus contre le fait que leurs problèmes seraient ignorés. Les plus fragiles sont sans doute les plus lucides sur la réalité de leur situation. Cette absence de mise en contexte de la part des médias nuit en définitive à la connaissance des situations réelles.

Je reste cependant optimiste car les médias sont capables du pire comme du meilleur. À titre d'exemple, je pense notamment à ce film documentaire *Au bord du monde*, réalisé par Claus Drexel, qui montre des personnes vivant à la rue, avec autant de noblesse que de vérité, sans pour autant cacher les souffrances. Un regard bien éloigné de *La rue des allocs* qui laisse entendre que les plus fragiles se complaisent dans la paresse et l'oisiveté. Les médias savent réaliser de bons programmes lorsqu'ils sont capables de s'entourer des personnes vivant à proximité des personnes en difficulté.

Enfin, n'oublions pas les élus locaux. Souvent pris par le temps, ils gagneraient à laisser la parole aux travailleurs sociaux lorsqu'ils abordent la question des aides et de l'accompagnement des publics difficiles et ne pas simplement faire confiance à leur intuition. En dépit de leur bonne volonté et de leur empathie, les élus locaux ont parfois une vision erronée des réalités. Ils devraient s'interroger sur la complexité et l'inefficacité de certains dispositifs qu'ils sont chargés de gérer afin de développer l'action sociale locale comme elle le mérite. Là encore, nous gagnerions à faire confiance aux travailleurs sociaux en leur permettant de raconter leur expérience afin d'appréhender au mieux la réalité du terrain.

PROPOS RECUEILLIS PAR **CHRISTOPHE ROBERT**